

L'art du palais



Jean-Pierre Buyle

jpbuyle@buylelegal.eu

En cordial hommage à Me Karen Hanse, ancienne présidente du Jeune Barreau de Charleroi



« Le conseil de l'Ordre »

Peinture à l'huile de Maître Charles Bullman

Palais de Justice de Charleroi

C'est parce qu'ils sont debout, en robe noire, épinglés par une bavette blanche, qu'on devine qu'ils sont avocats. Ils sont sans visage, parce qu'ils sont éternels et immortels. La peinture est abstraite. Les traits sont économes.

Les couches de peinture sont épaisses et superposées. Au fond, il y a des éclats de bleu qui donnent un peu d'azur et de solennité à cet instantané.

Si l'on pense à Cézanne, à Matisse, à Braque et un peu à Soutine, on ne peut pas ne pas évoquer l'empreinte déterminante de Nicolas de Staël. Toute sa peinture est présente dans l'œuvre de Charles Bullman, particulièrement dans ses « tableaux judiciaires ».

Le placement des avocats évoque la mise en scène des rugbymans ou des instruments de musique dans les huiles bien connues de de Staël. Les couleurs sombres rappellent ses débuts et ses empâtements au couteau. J'ai longtemps admiré les peintures de Charles Bullman, sans savoir qu'il était mon associé. Cette découverte fut une surprise et un ravissement.

Cette œuvre se trouve dans la salle du conseil de l'Ordre du barreau de Charleroi. C'est du reste, le seul conseil de l'OBFG qui se réunit encore en toge : bel hommage à l'œuvre représentée. Le tableau est accroché entre deux immenses portraits en pied des bâtonniers Emile van Bastelaer et Ferdinand -il n'y a pas de hasard- Noël, à côté du bureau du bâtonnier en exercice et lui faisant face lorsqu'il préside les débats : c'est une lucarne de lumière.



Salle du conseil de l'Ordre du barreau de Charleroi